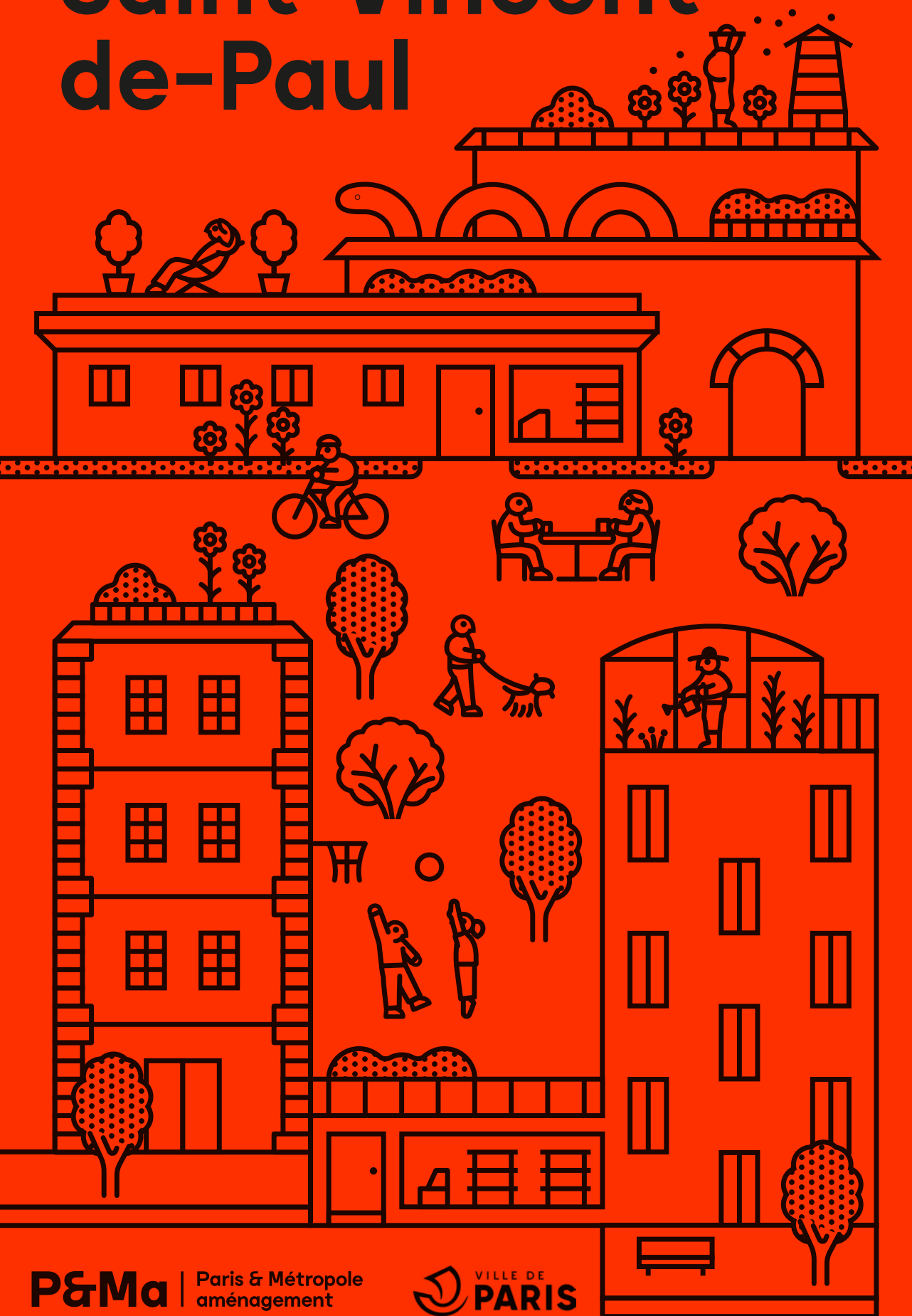


# Saint-Vincent- de-Paul

Paris 14<sup>e</sup>



Faire Paris autrement



# Un lieu et une histoire

Le futur quartier Saint-Vincent-de-Paul prend place dans un site multiséculaire, ancien noviciat transformé en hôpital infantile et maternité, dont l'activité a cessé en 2012. À équidistance des pôles de transport Denfert-Rochereau et Port Royal, il bénéficie d'un environnement exceptionnel, au cœur du 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris, encadré des jardins de congrégations religieuses, de l'Observatoire de Paris et de la Fondation Cartier, haut lieu de l'art contemporain.

Ancienne enceinte hospitalière destinée à se transformer en quartier à vivre, Saint-Vincent-de-Paul a acquis auprès des Parisiens une image positive et inclusive avant même que le projet d'aménagement ne débute. Depuis 2012, diverses initiatives d'occupation transitoire, solidaires et créatives, y ont été menées, portées par Les Grands Voisins.

Paris & Métropole Aménagement, aménageur désigné par la Ville de Paris, a engagé la mutation du site, sans rompre avec l'esprit innovant, durable et inventif qui le caractérise.

## Faire Paris autrement

Préfiguration, participation citoyenne et transition écologique, ces trois piliers d'un renouvellement de l'urbanisme parisien s'incarnent aujourd'hui dans le projet Saint-Vincent-de-Paul.

Par sa mixité sociale, ses espaces publics appropriables, sa valorisation de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire, l'occupation temporaire prolonge et renouvelle la tradition hospitalière du site. Le futur quartier s'efforce de préserver l'esprit des lieux.

Cette ambition se traduit dans les consultations organisées par Paris & Métropole Aménagement qui explorent les exigences d'une ville collaborative impliquant désormais directement les usagers dans le choix et l'élaboration des différents projets, ainsi que dans leurs modalités de gestion.

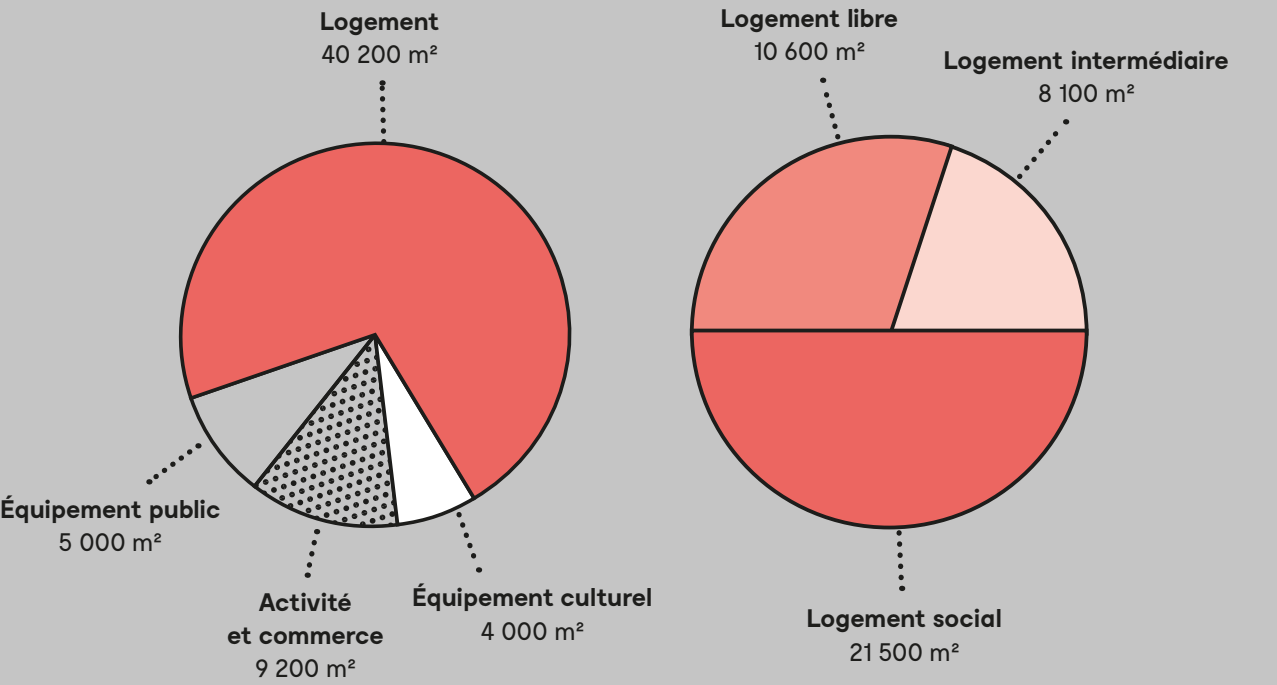
Le projet témoigne également de la volonté d'accélérer la transition écologique par l'innovation et l'expérimentation dans toutes les dimensions de la ville durable : production locale d'énergie renouvelable, mobilités alternatives, biodiversité, gestion de l'eau, économie circulaire...





# Le programme

Mixte, le futur quartier réunit, sur 3,4 ha, habitat (600 logements), équipements publics et privés, commerces et activités économiques. Sur près de 60 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher constructibles, 40 200 m<sup>2</sup> environ sont consacrés au logement dont 50% sociaux comprenant notamment un centre d'hébergement d'urgence et une maison relais. Un équipement public modulable et mutualisé accueille crèche, école et gymnase sur 5 000 m<sup>2</sup>. L'attractivité du site est confortée par 9 200 m<sup>2</sup> d'activités et de commerces principalement autour de l'économie sociale et solidaire, de l'artisanat et de la création et un équipement privé à vocation culturelle et créative d'environ 4 000 m<sup>2</sup>.



- 1**

**Lepage : 2 570 m<sup>2</sup>**  
Logement en accession (OFS)
- 2**

**Lelong : 12 500 m<sup>2</sup>**  
Logement : 9 900 m<sup>2</sup> (libre et social)  
Activités : 2 600 m<sup>2</sup> en cours anglaises
- 3**

**Chaufferie : 10 860 m<sup>2</sup>**  
Logement : 8 900 m<sup>2</sup> (social et intermédiaire)  
Activités : 1 560 m<sup>2</sup> en cours anglaises  
Local de la Direction de la Propreté et de l'Environnement : 400 m<sup>2</sup>
- 4**

**Lingerie : 500 m<sup>2</sup>**  
Activités et commerces : 500 m<sup>2</sup>
- 5**

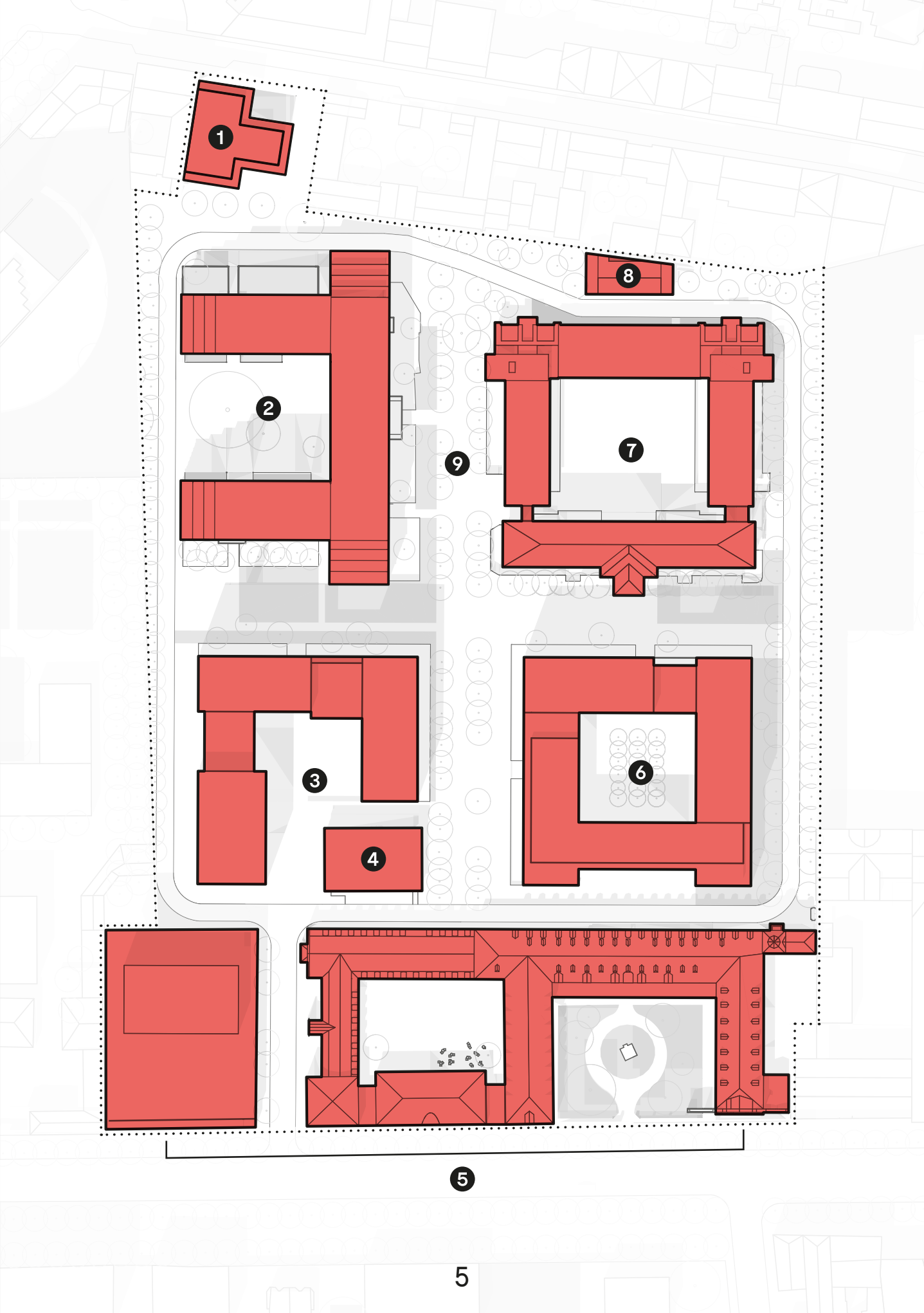
**Façade Denfert : 12 700 m<sup>2</sup>**  
CINASPIC\* : 4 000 m<sup>2</sup>  
Logement : 7 200 m<sup>2</sup> (libre et intermédiaire)  
Activités et commerces : 1 500 m<sup>2</sup>  
Centrale de mobilité
- 6**

**Petit : 13 000 m<sup>2</sup>**  
Logement : 11 600 m<sup>2</sup> (social et intermédiaire)  
Activités : 1 400 m<sup>2</sup> en cours anglaises
- 7**

**Pinard : 6 400 m<sup>2</sup>**  
Groupe scolaire de 8 classes : 2 400 m<sup>2</sup>  
Crèche : 900 m<sup>2</sup>  
Gymnase : 1 700 m<sup>2</sup>  
Activités : 1 400 m<sup>2</sup> en cours anglaises
- 8**

**Maison des médecins : 250 m<sup>2</sup>**  
Activités : 250 m<sup>2</sup>
- 9**

**Espaces paysagers : 4 800 m<sup>2</sup>**
- \*Équipement privé d'intérêt général à vocation culturelle et créative

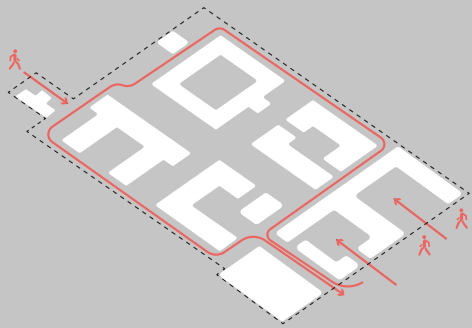




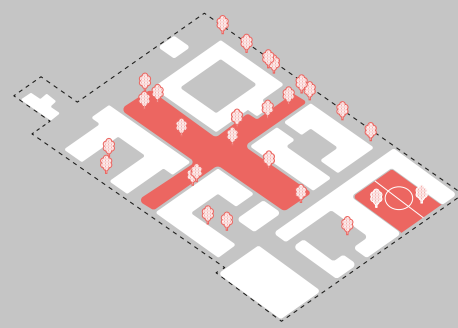
# Six orientations urbaines majeures par l'agence Anyoji-Beltrando

Maître d'œuvre urbain, l'agence Anyoji Beltrando fait dialoguer au sein de l'enclos historique un bâti patrimonial préservé à 60%, dont des cours anglaises caractéristiques, et quatre îlots contemporains. Tous s'inscrivent dans une trame paysagère organisée autour d'une croisée centrale, espace vert de 4 000 m<sup>2</sup>, et connectée à une unique boucle de circulation périphérique formant une « zone de rencontre ».

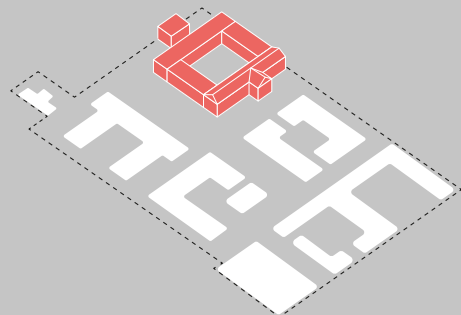
**Quatre entrées et une boucle de circulation unique partagée**



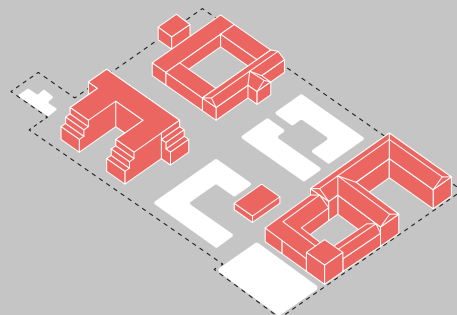
**Une croisée paysagère centrale de 4 000 m<sup>2</sup>**



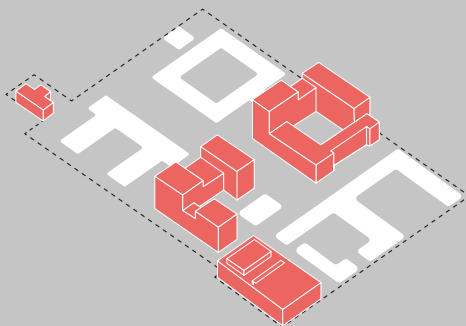
**Un équipement public mutualisé (crèche, école, gymnase), l'îlot Pinard**



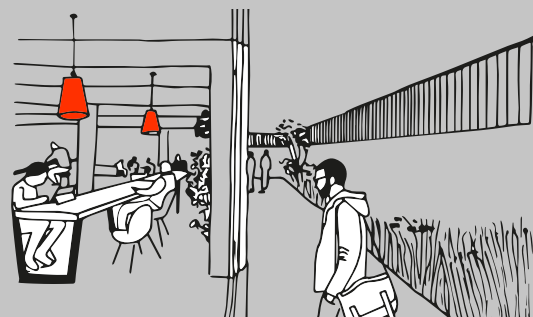
**60% du bâti conservé et réhabilité**



**Des îlots contemporains**



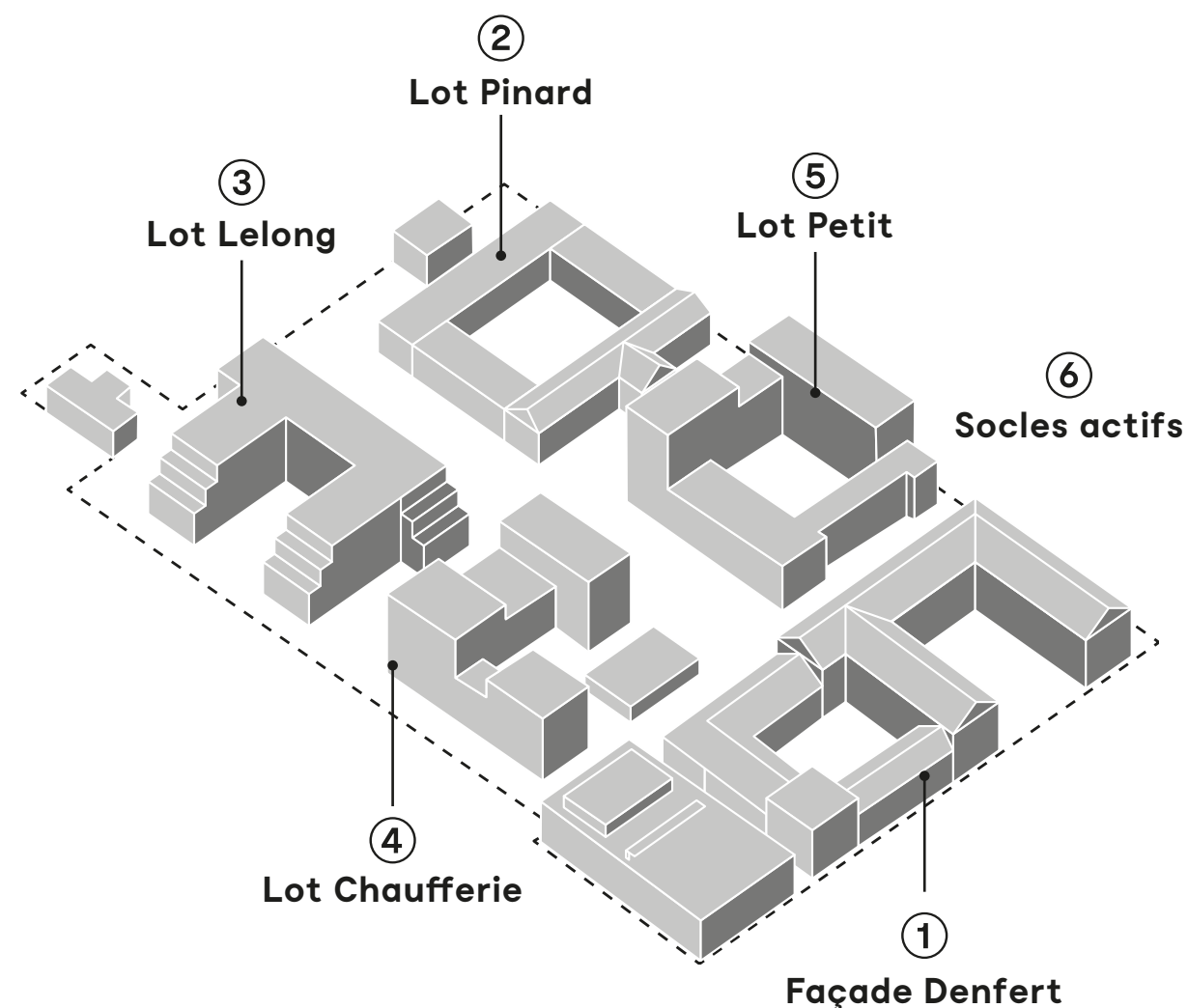
**Les cours anglaises dédiées aux activités**





# Le nouveau Saint-Vincent-de-Paul en cinq consultations

Entre octobre 2019 et février 2020, cinq consultations concepteurs-promoteurs-bailleurs-opérateurs ont été menées par la Ville de Paris et Paris&Métropole Aménagement. Les processus de sélection se sont enrichis d'avis citoyens recueillis dans le cadre de démarches participatives spécifiques à chaque lot. Les cahiers des charges proposés aux candidats intégraient les exigences environnementales et sociétales très ambitieuses du projet Saint-Vincent-de-Paul (voir pages 24 – 26). Les projets lauréats se sont distingués par la pleine interprétation qu'ils en ont donnée autant que par la qualité de leur architecture et de leur insertion urbaine.



## ① Façade Denfert

La Collective équipe lauréate de la consultation Denfert, propose la création d'un lieu culturel, solidaire autour de l'art contemporain. Sur plus de 4000 m<sup>2</sup>, le projet investit toute la façade Denfert, depuis la Pouponnière de l'ancien hôpital jusqu'au nouvel immeuble contemporain qui marquera l'entrée du quartier. Le projet vise l'excellence artistique et l'accessibilité pour tous à la culture. Porté par Thanks For Nothing, le programme conjugue expositions et événements artistiques à participation libre, une résidence d'artistes — La Villa Denfert en collaboration avec l'Institut Français, des ateliers de production et de formation à l'artisanat d'art, un incubateur de l'entrepreneuriat de l'économie sociale et solidaire par Makesense, deux restaurants solidaires par le Refugee Food Festival, et un centre d'hébergement d'urgence par Emmaüs Solidarité.

### Programme: 12 700 m<sup>2</sup> SDP

- CINASPIC: 4 000 m<sup>2</sup>
- Logements: 7 200 m<sup>2</sup> (libre et intermédiaire)
- Activités et commerces: 1 500 m<sup>2</sup>
- Centrale de mobilité

### Calendrier

- Lancement travaux: 2<sup>ème</sup> semestre 2021
- Livraison: 2<sup>ème</sup> semestre 2023

### Promoteurs

Altarea Cogedim / Histoire & Patrimoine / CDC Habitat

### Investisseur des logements

#### locatifs intermédiaires

CDC Habitat

### Exploitants CINASPIC

Thanks for Nothing / Emmaüs Solidarité / Makesense / Refugee Food Festival





**L'architecture** de l'îlot Denfert, à la fois sobre et singulière, marque l'entrée du site. L'édifice se compose d'un socle en pierre qui reprend et prolonge l'ancien mur d'enceinte de l'hôpital, surmonté d'un volume en gradin revêtu de bois brûlé — une technique issue de la tradition japonaise. La réhabilitation des bâtiments Robin&Oratoire a quant à elle été finement étudiée, afin de mettre en valeur les qualités d'origine des bâtiments et des volumes. L'ensemble respecte les objectifs environnementaux ambitieux de l'opération Saint-Vincent-de-Paul, avec la conception d'enveloppes sobres et bioclimatiques, le choix d'une construction bois et de matériaux biosourcés, ou encore la forte végétalisation des cours et toitures.

Gérée par Sogaris, **la centrale de mobilité** offrira 60 places de stationnement foisonné pour les voitures, 30 places pour les deux-roues motorisés, des services d'autopartage, de vélos partagés, de réparation et d'entretien, ainsi qu'une plateforme de logistique urbaine de proximité.

**Foncière CINASPIC**

GALIA / Banque des Territoires / LITA /  
La Nef (investisseurs) /  
ETIC (structuration foncière)

**Partenaires culturels**

L'Institut Français / Le Consulat /  
La Fondation Culture et Diversité /  
Céline Danion / La Réserve des Arts /  
Le Parti Poétique / CNC / Universcience

**Investisseur et exploitant  
de la centrale de mobilité**  
Sogaris

**Maîtrise d'œuvre**

51N4E / Tham & Videgård / CALQ /  
Atelier Monchecourt (architectes) /  
GRUE (paysagiste)

**Bureau d'études/AMO**

Zefco (BE environnement) / EVP (BE  
structure) / Teckicéa (BE structure bois)  
ALTIA (BE acoustique) / BUILDERS  
(AMO BIM) / Algoé (AMO mobilité) /  
Valérie Lebois (AMO co-conception)



- 1 Façade du futur bâtiment Denfert sur l'avenue Denfert-Rochereau.
- 2 Nouvelle façade du bâtiment Robin sur la voie d'accès. Vue de l'intérieur du site.
- 3 L'Agora, espace d'exposition dans le bâtiment Denfert.
- 4 La Cours Cachée, et l'accès à la Pouponnière consacrée à des événements artistiques et expositions.





## ② Lot Pinard

L'ancienne maternité Pinard se transforme en un équipement public accueillant crèche, école et gymnase, aux espaces mutualisés, ainsi que des locaux d'activités. Le projet s'appuie sur les qualités du bâtiment des années 1930 pour créer des espaces généreux et traversants permettant une grande flexibilité d'usages.

Le parti-pris architectural favorise l'ouverture de l'îlot vers la Maison des Médecins et l'espace public, avec la démolition d'une extension construite dans les années 70. La réhabilitation s'organise à l'intérieur du volume historique, à l'exception de deux extensions largement vitrées en toiture, qui offrent des vues de choix sur le quartier.

La cour est pensée comme une place publique : pendant le temps scolaire, elle offre un espace apaisé et aéré pour les écoliers. Nouveau lieu de proximité pour le quartier, elle s'ouvre, hors temps scolaire, à de multiples usages. Un jardin refuge de biodiversité de plus de 400 m², côté rue, participe au rafraichissement de la cour et permettra des activités pour les enfants.

**Programme: 6 400 m² SDP**

- École polyvalente 8 classes: 2 400 m²
- Crèche: 900 m²
- Gymnase: 1 700 m²
- Activités: 1 400 m² en cours anglaises

**Calendrier**

- Lancement travaux: 1<sup>er</sup> semestre 2022
- Livraison: 1<sup>er</sup> semestre 2024

**Équipe**

Chartier Dalix Architecte (architecte mandataire) / EVP (structure) / B52 (fluides) / BMF (économie) / ZEFCO (environnement) / Atelier Roberta (paysage) / LASA Paris (acoustique) / Atelier d'écologie urbaine / R-USE (réemploi)



- 5 État actuel de l'ancienne maternité Pinard.
- 6 Cour de l'équipement Pinard, ouverte sur le quartier en dehors des temps scolaires.
- 7 Vue de la façade Nord du bâtiment Pinard.

Sous la cour, le gymnase en structure bois est éclairé naturellement par quatre façades donnant sur les cours anglaises en pleine terre et généreusement végétalisées. L'équipe a su proposer une configuration audacieuse de l'école dans le bâtiment conservé, grâce à des classes traversantes séparées les unes des autres par des espaces d'activités modulables, propices à des initiatives pédagogiques. La crèche occupe l'aile donnant sur le couvent de la Visitation dont elle bénéficie du calme, tandis que les locaux d'activités prennent place au R-1 offrant de grands plateaux modulables éclairés par les cours anglaises sur toutes leurs façades.

Hors temps scolaire, l'intégralité du rez-de-chaussée et le bâtiment sud, le long du jardin public central du quartier, s'animent au gré de nouvelles activités.

Le projet de Chartier-Dalix a été choisi à l'issue d'un dialogue compétitif qui a permis de confirmer les innovations programmatiques recherchées grâce au travail de qualité des trois équipes en compétition (Ateliers O-S, Encore Heureux, Chartier-Dalix).





### ③ Lot Lelong

Le bâtiment Lelong, réalisé en 1954, est reconverti en immeuble de logements et surélevé de trois à quatre étages. L'extension, largement vitrée, abrite sur son pourtour des jardins d'hiver bio-climatiques. Elle met en valeur, par contraste, la façade ancienne en briques blondes. Le jeu de retraits en gradins et les plans successifs des balcons et jardins d'hiver allègent la silhouette du bâtiment, tout en conférant de belles qualités d'usage aux logements, traversants pour la quasi-totalité d'entre eux. Autour d'un cèdre conservé, le cœur d'îlot et les cours anglaises, largement végétalisés, offrent une continuité paysagère et écologique avec le jardin de la Fondation Cartier.

En termes de programme, outre l'accession classique, l'équipe a choisi de proposer 26 logements en bail réel solidaire, gérés par l'office foncier solidaire d'Habitat et Humanisme, qui complètent la diversité résidentielle. Un tiers-lieu, un café associatif et une serre, dans le prolongement du jardin en cœur d'îlot, occupent le rez-de-chaussée et le premier sous-sol, généreusement éclairés et aérés par des cours anglaises.

- Programme: 12 500 m² SDP**
- Logements (libre et social): 9 900 m²
  - Locaux d'activités en cours anglaises: 2 600 m²
- Calendrier**
- Lancement travaux: 2<sup>ème</sup> semestre 2021
  - Livraison: 1<sup>er</sup> semestre 2024
- Maîtres d'œuvre**
- Lacaton Vassal et Gaëtan Redelsperger (architectes) / Cyril Marin (paysagiste)
- Maître d'ouvrage**
- Quartus (promoteur) / Habitat & Humanisme (bailleur social)
- Bureaux d'études**
- Atmos Lab (BE DD) / Bollinger + Grohmann (BE structure) / BIM BAM BOOM (AMO BIM)



- 8 État actuel du bâtiment Lelong.
- 9 Projet en cœur d'îlot du bâtiment Lelong.
- 10 Projet de surélévation du bâtiment Lelong.
- 11 Ambiance d'un séjour et du balcon d'hiver dans le projet de surélévation du bâtiment Lelong.



## ④ Lot Chaufferie

L'îlot se compose de deux bâtiments de logements sociaux et d'un bâtiment accueillant un centre d'hébergement d'urgence et une maison relais. Il se situe dans l'axe de l'entrée principale du quartier, dans le prolongement de La Lingerie, bâtiment préservé et réaménagé pour accueillir des activités ouvertes sur le quartier.

Le projet valorise cette situation stratégique en entrée de site en offrant des perméabilités visuelles et piétonnières multidirectionnelles, notamment vers le cœur du quartier depuis l'avenue Denfert-Rochereau. Deux passages sous porche relient les bâtiments et abritent les accès au jardin central, ouvert au public. À chaque étage, de généreux vestibules semi-privés, espaces partagés entre résidents, desservent quatre à cinq logements. Au premier sous-sol, les locaux d'activités traversants et modulables prennent la lumière, d'un côté dans des cours anglaises et, de l'autre, dans le jardin décaissé en cœur d'îlot. La structure bois, sur des fondations de béton bas carbone, est habillée, en façade, de briques autoportantes.

**Programme: 10 860 m² SDP**

- Logements (social et intermédiaire): 6 900 m²
- Locaux d'activité en cours anglaise: 1 560 m²
- Local de la Direction de la Propreté et des espaces verts: 400 m²

**Calendrier**

- Lancement travaux: 2<sup>e</sup> semestre 2021
- Livraison: 2<sup>e</sup> semestre 2023

**Maîtres d'œuvre**

Bourbouze & Graindorge, Sergison Bates, architectes / Bassinet Turquin paysage, paysagiste

**Maître d'ouvrage**

Paris Habitat

**Bureaux d'études**

EVP (BET structure) / Franck Boutté Consultants (BE environnement)



13

- 12 La Chaufferie de l'ancien hôpital.
- 13 Façade du projet Chaufferie.
- 14 Le bâtiment Chaufferie et la Lingerie.



12



14



# ⑤ Lot Petit

Le lot Petit prend place dans le prolongement du bâtiment de l'Oratoire, édifié à partir du 17<sup>e</sup> siècle. Le projet respecte la hauteur du bâtiment historique par un épannelage en gradins qui varie de R+5, côté Oratoire, à R+9, en cœur d'îlot. Il se compose de cinq volumes émergents d'un socle commun. Cette fragmentation favorise l'ensoleillement et les vues par quatre failles verticales qui accueillent des paliers ouverts, espaces de transition offerts à des appropriations multiples (ateliers, jardins d'hiver, terrasses partagés). D'autres « communs » sont proposés tels qu'une grande terrasse collective en toiture ou un vaste balcon donnant sur le jardin du Couvent de la visitation. Les logements, pour la plupart multi-orientés, présentent de belles qualités d'usage.

Le bâtiment est décollé du sol afin de maximiser la surface dévolue au jardin et de l'ouvrir largement sur l'espace public. Le bâtiment est constitué d'une ossature en bois, revêtue de pierre massive en façade.

- Programme: 13 000 m² SDP**
- Logements (social et intermédiaire): 11 600 m²
  - Locaux d'activité dans les cours anglaises : 1 400 m²

- Calendrier**
- Lancement travaux: 2<sup>e</sup> semestre 2021
  - Livraison: 2<sup>e</sup> semestre 2023

- Maîtres d'œuvre**
- Kuehn Malvezzi Projects GMBH / Nicolas Dorval-Bory / Plan Común (architectes) / Vogt (paysagistes)

- Maître d'ouvrage**
- RIVP

- Bureaux d'études**
- Bollinger + Grohmann (BET structure) / Lab-Ingénierie (BE environnement)

- 15 Les bâtiments Petit et CED sur le site.
- 16 Balcon du futur bâtiment Petit.
- 17 Projet en cœur d'îlot du bâtiment Petit.





## ⑥ Socles actifs

Les « socles actifs » sont les espaces d'activité de Saint-Vincent-de-Paul: rez-de-chaussée, cours anglaises, Maison des médecins et Lingerie. En prise directe avec l'espace public, ils ont un rôle essentiel dans l'animation et l'attractivité du quartier comme lieu de destination. Il s'agit d'initier une communauté créative à l'échelle du site et d'offrir un tremplin immobilier à des activités de l'économie sociale et solidaire, de l'artisanat ou de la création, par une politique de loyers adaptés et progressifs. La RIVP, investisseur des socles, s'associera un gestionnaire chargé également de l'animation de cette communauté.

**Programme**  
7 500 m<sup>2</sup> environ de commerces et activités économiques durables, créatives et solidaires (ESS, artisanat, etc.) dont 2000 m<sup>2</sup> en CINASPIC



18



19

- 18 Bâtiment de la Lingerie conservé pour accueillir des activités ouvertes sur le quartier.
- 19 Cour anglaise du bâtiment Pinard et un de ses usages potentiels.
- 20 L'amphithéâtre de l'école de médecine, l'un des communs du quartier.
- 21 La cour de l'Oratoire pendant la saison 2 des Grands Voisins (page suivante)
- 22 Une activité sous la serre des Grands Voisins saison 1 (page suivante)



20





# Occupation temporaire

Dès 2011, l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (APHP) confie les premiers bâtiments vacants à l'association Aurore pour y développer de l'hébergement. Elle est rejoint en 2015 par l'association Yes We Camp et la coopérative Plateau Urbain, toutes trois réunies au sein des Grands Voisins.

Les Grands Voisins ont développé et animé le site pour en faire un lieu d'accueil, de vie et de travail. Cette « fabrique de biens communs » a aussi exploré et initié de nouvelles façons de vivre la ville, plus solidaires, plus durables et responsables, plus conviviales. Cinéma, parcours sportifs, cuisines du monde, rencontres culturelles et débats de société, marchés, etc. ont ponctué la vie du site et animé le quartier bien au-delà de ses murs. L'enclos est devenu un lieu de destination.

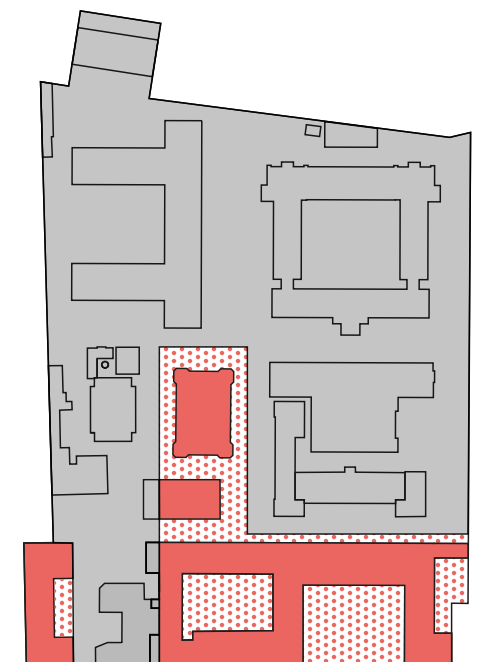
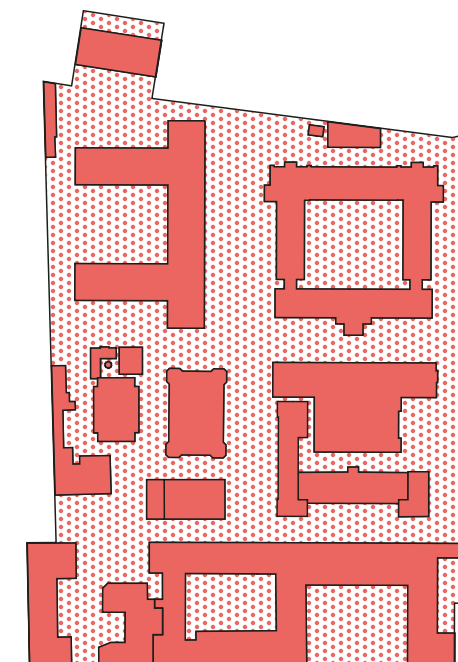
En 2018 une deuxième phase d'occupation se poursuit sur un périmètre réduit, en étroite dialogue avec la Ville de Paris, la Mairie du 14<sup>ème</sup> arrondissement et Paris & Métropole Aménagement, dans une logique cette fois de préfiguration des futurs usages du site.

## Occupation temporaire 2015→2017

Superficie: 20 000 m<sup>2</sup> de bâtiments  
et 15 000 m<sup>2</sup> d'espaces publics,  
600 hébergés, 200 structures

## Préfiguration 2018→2020

Superficie: 9 800 m<sup>2</sup> de bâtiments  
et 3 000 m<sup>2</sup> d'espaces publics  
Activités: 180 hébergés, 80 structures,  
1 700 m<sup>2</sup> de communs



● Occupation temporaire des Grands Voisins

● Périmètre du chantier

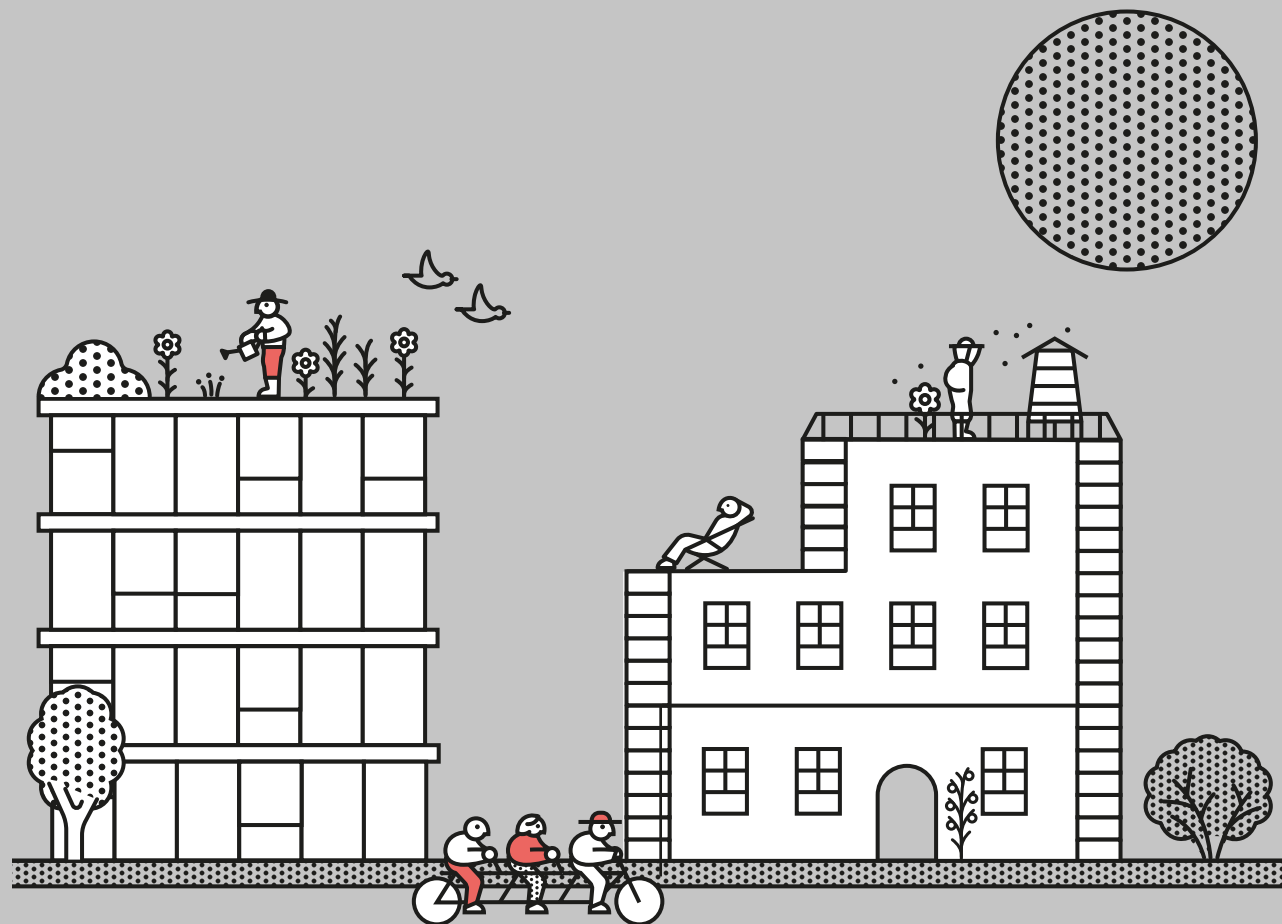


# Les innovations sociétales du projet

La « maîtrise d'usage » fonde chacune des démarches de projet développées au sein du quartier Saint-Vincent-de-Paul. Elle mobilise — aux côtés des acteurs immobiliers professionnels — les utilisateurs futurs dans l'élaboration et la gestion ultérieure des programmes. La finalité est de produire des « commons » pour le quartier : espaces collectifs qui reposent sur l'implication de leurs utilisateurs et qui peuvent être partagés à l'échelle du quartier, d'un îlot, d'un immeuble.

## Les commons de Saint-Vincent-de-Paul

Parmi les commons du quartier, l'équipement public Pinard, réunissant crèche, école et gymnase, est pensé pour permettre le regroupement d'espaces partagés entre ces entités et s'ouvrir aux usages externes aux heures d'inactivité de l'équipement ; la centrale de mobilité offrira aux résidents des services mutualisés ; l'amphithéâtre de l'école de médecine, conservé dans le bâtiment Lelong, sera ouvert sur le quartier. Plus classiquement, terrasses accessibles, locaux collectifs, jardins partagés, seront à disposition des habitants...

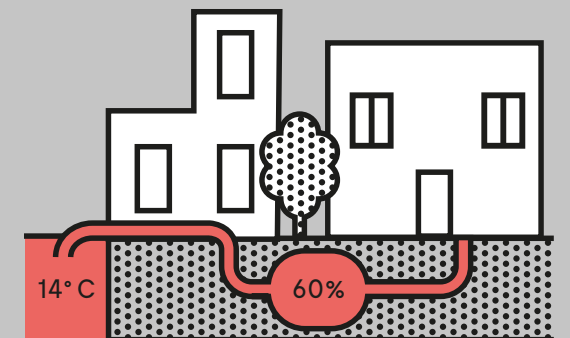


# Un quartier sobre et résilient

Le projet poursuit l'objectif « zéro carbone, zéro déchet, zéro rejet », traduit par un urbanisme de la sobriété qui associe réinvestissement du bâti, réemploi des matériaux et préservation des ressources.

## ① Production et consommation énergétiques

Le chauffage et l'eau chaude sanitaire proviennent à 60% du réseau d'eau non potable de la Ville de Paris dont la température moyenne est de 14°C. Les 40% restants sont fournis par la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain (CPCU), dont le mix énergétique sera à 100% d'origine renouvelable en 2050.



## ② Mobilités durables

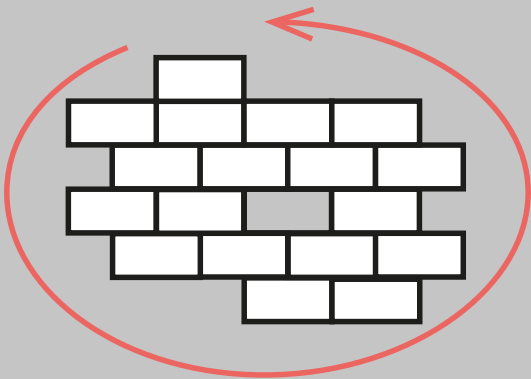
Le quartier piéton est desservi par une boucle de circulation périphérique, zone de rencontre limitée à 20km/h et partagée entre véhicules, cyclistes et piétons. Le stationnement auto-mobile est limité à 60 places au sein d'une centrale de mobilité qui offrira également des services d'autopartage et de vélos partagés. Chaque logement bénéficie en outre de deux places de stationnement vélo en rez-de-chaussée de l'immeuble.





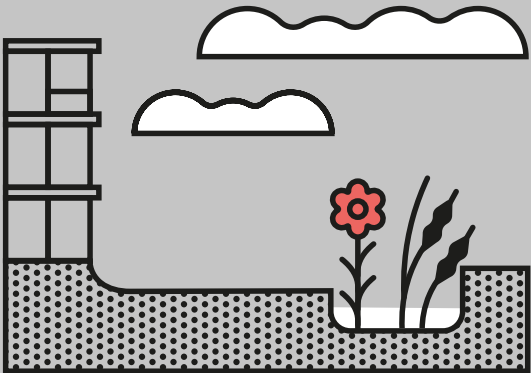
3 Aménagement sobre et réemploi

Afin de limiter les émissions de carbone de la construction et de la mise en œuvre de matériaux neufs, le projet privilégie la préservation et le réinvestissement de bâtiments existants (60% du bâti conservé). Paris & Métropole Aménagement déploie parallèlement une stratégie de réemploi, in situ ou ex situ, de l'ensemble des éléments et matériaux issus de la déconstruction.



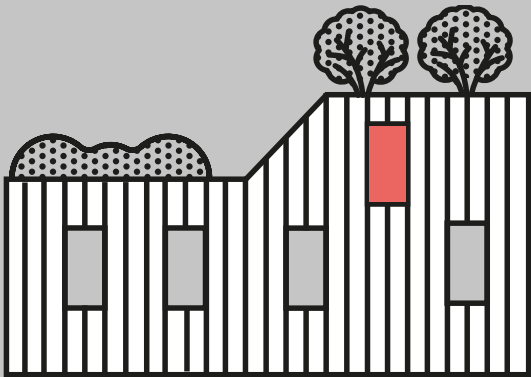
4 Gestion durable des eaux et biodiversité

La gestion de l'eau pluviale dans le périmètre de l'opération, sans rejet au réseau d'égout de la Ville de Paris, a inspiré une stratégie environnementale qui favorise l'évapotranspiration par la végétation et multiplie les surfaces perméables en toiture ou au sol. La réintroduction d'espèces végétales et d'invertébrés, dans un but de biodiversité, contribue indirectement à la régénération du terrain et accroît sa capacité d'absorption.



5 Construction biosourcée et adaptable...

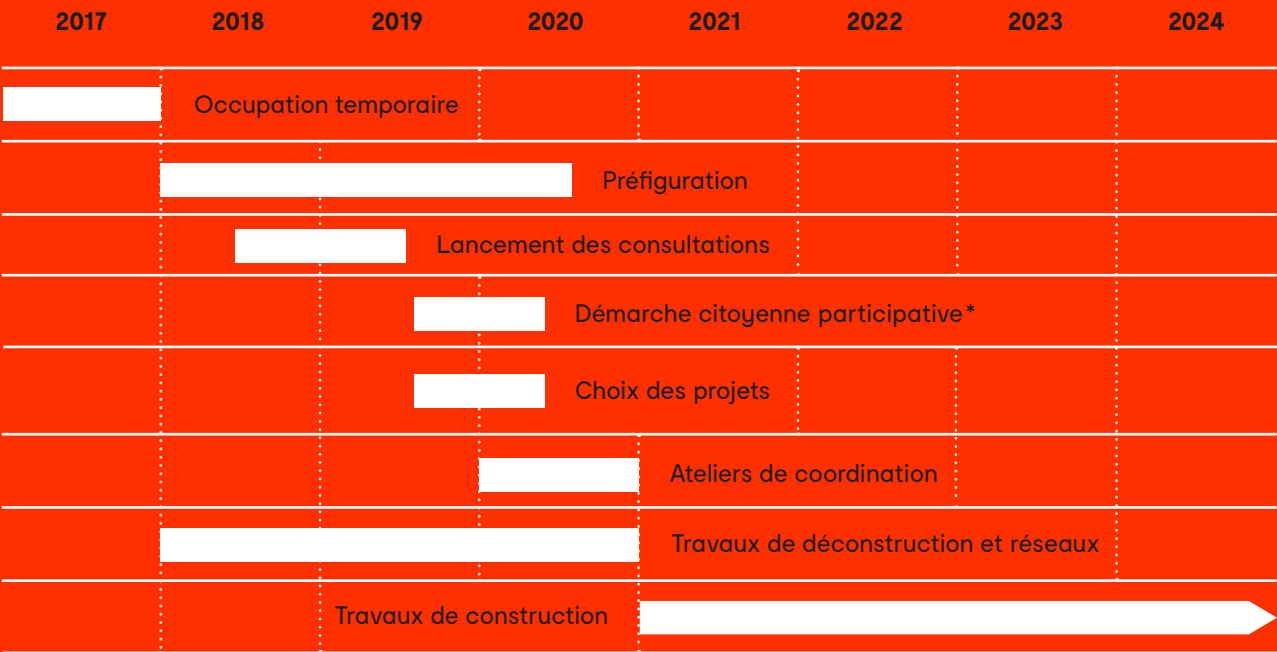
Les bâtiments du projet sont constitués prioritairement de matériaux biosourcés, c'est-à-dire d'origine biologique (à l'exception des matières de formation géologique ou fossile). Les structures sont conçues pour favoriser l'adaptation des bâtiments aux évolutions programmatiques et spatiales ultérieures.



Ateliers de coordination

Les différentes consultations ont été engagées selon un calendrier permettant l'organisation d'ateliers de coordination de l'ensemble des projets. Déjà expérimentés sur l'opération Clichy-Batignolles, ces ateliers réunissant toutes les parties prenantes (concepteurs, maîtres d'ouvrage, porteurs de projets, gestionnaires, Ville de Paris...), permettront d'affiner le projet sur des dimensions aussi diverses que la cohérence architecturale, la relation aux espaces publics, le traitement des locaux d'activités, l'organisation et la gestion des communs, etc.

Chronologie du projet



\* Autour des projets d'architecture

Crédits photographiques

Images n° 8, 5, 12, 15, 18, 21 et 22  
© Sergio Grazia  
Images n° 1 à 4  
© Iotoarchilab  
Images n° 6 et 7  
© Chartier Dalix  
Images n° 9 à 11  
© Bureau Jaune  
© Lacaton & Vassal et Gaëtan Redelsperger  
Images n° 13 et 14  
© Bourbouze & Graindorge / Sergison Bates

Image n°16  
© Kuehn Malvezzi / Nicolas Dorval-Bory Architectes / Plan Comùn  
Image n°17  
© Jeudi Wang  
Image n°19  
© Anyoji Beltrando / Clément Guillaume  
Image n°20  
© Catherine Griss  
Image n° 22  
© Yes We Camp



# Les acteurs du projet

## Concédant

Ville de Paris

## Aménageur: Paris & Métropole Aménagement

La société publique locale Paris & Métropole Aménagement (P&Ma), dont le capital est détenu par la Ville de Paris et la Métropole du Grand Paris, est l'aménageur de la ZAC Saint-Vincent-de-Paul pour le compte de la Ville de Paris. P&Ma réalise actuellement six opérations sur le territoire parisien : Clichy-Batignolles, Saint-Vincent-de-Paul, Paul Meurice, Porte Pouchet, Chapelle Charbon et Gare des Mines-Fillettes. Elle contribue au renouvellement des modèles et des pratiques de l'aménagement, notamment en vue de réduire l'empreinte carbone de la ville et d'accompagner l'évolution des modes de vie.

## Équipe de maîtrise d'œuvre urbaine

- Agence Anyoji Beltrando (architectes urbanistes, mandataire)
- Alphaville (programmiste)
- EVP (BET structure)

## Équipe de maîtrise d'œuvre d'espace publics

- Empreinte (paysagiste, mandataire)
- Artelia (BET VRD)
- 8'18" (concepteur lumière)

## Assistance à maîtrise d'ouvrage

- Projet urbain collaboratif et maîtrise d'usage: Le Sens de la Ville
- AMO Environnement: Alto Step (mandataire), ATM, Climat Mundi, Medieco
- Mobilités: CODRA, CHRONOS
- AMO réemploi: Mobius (mandataire), Lab Ingénierie, Neo Eco, BTP Consultant, Atelier Na
- Étude de commercialité: Bérénice
- Communication: À vrai dire la ville
- Ateliers participatifs: Palabréo

## Partenaire

- CSTB (convention de recherche pour la démarche BIM)

## Occupation temporaire et préfiguration

- Yes We Camp (réalisation d'espaces et équipements temporaires, innovants et inclusifs)
- Aurore (accompagnement de personnes en situation de précarité)
- Plateau Urbain (revitalisation d'immeubles vacants au profit de projets associatifs, culturels ou solidaires)

## Contact

### Paris & Métropole Aménagement

12 passage Susan Sontag  
CS 30054 — 75 927 Paris cedex 19  
[www.parisnetmetropole-amenagement.fr](http://www.parisnetmetropole-amenagement.fr)  
[contact@parisnetmetropole.fr](mailto:contact@parisnetmetropole.fr)

**Sylvie Borst**  
Directrice générale  
[s.borst@parisnetmetropole.fr](mailto:s.borst@parisnetmetropole.fr)  
+ 33 (0)1 75 77 35 17

**Adeline Chambe**  
Directrice de l'aménagement  
[a.chambe@parisnetmetropole.fr](mailto:a.chambe@parisnetmetropole.fr)  
+33 (0)1 75 77 35 06

**Laurent Véron**  
Secrétaire général  
[l.veron@parisnetmetropole.fr](mailto:l.veron@parisnetmetropole.fr)  
+33 (0)1 75 77 35 05

**Corinne Martin**  
Directrice de la communication  
[c.martin@parisnetmetropole.fr](mailto:c.martin@parisnetmetropole.fr)  
+33 (0)1 75 77 35 02

Conception éditoriale: P&Ma, direction  
de la communication + À Vrai Dire La Ville  
Conception graphique: Designers Unit